**Pêche illégale des anguilles : le marché noir continue de corrompre la pêche des anguilles en Europe**

Dans le premier d'une série d'articles, nous allons observer la pêche de l'anguille en Europe et le contrecoup du commerce illégal de l'anguille européenne maintenant qu'elle est devenue une denrée de choix pour l'Asie.

Civelles en France. Photo : Andrew Kerr

[Emma Bryce](http://www.theguardian.com/profile/emma-bryce)

Mardi 9 février 2016, 14.28 GMT. Dernière modification : Mercredi 10 février 2016 13.31 GMT

Cette année les berges des grandes rivières françaises sont devenues le théâtre d'un conflit grandissant, amorcé par l'arrivée de millions de civelles (l'alevin de l'anguille européenne) qui migrent du nord de l'Atlantique vers les rivières européennes. En parallèle de la saison de pêche légale de l'anguille, qui s'étale de novembre à mars chaque année, un marché noir en pleine prospérité dérobe tous les ans des tonnes de civelles dans les eaux européennes pour les envoyer en Asie. Cette année le problème est monté d'un cran car ces *forces du mal* entrent en conflit avec les défenseurs des rivières qui essaient d'attirer l'attention sur le sort des anguilles - notamment celles des rivières françaises.

L'anguille européenne (*Anguilla anguilla*) est depuis des siècles une denrée de base dans la cuisine européenne, mais au cours des 45 dernières années, l'espèce a connu [un déclin d'environ 90 à 95% selon les estimations](http://www.iucnredlist.org/details/60344/0), ce qui en fait aujourd'hui une espèce en voie de disparition. “Nous sommes en fait en présence d'une espèce qui est au bord de l'extinction,” a déclaré Andrew Kerr, président du [Sustainable Eel Group](http://www.sustainableeelgroup.com/) (SEG) (*groupe pour une gestion durable de l'anguille*), une organisation qui travaille à la remontée de la population d'anguilles européennes grâce au rétablissement de son habitat .

Avant 2009, les pays pouvaient librement faire le commerce des anguilles péchées en Europe avec le reste du monde. Mais, face aux inquiétudes quant leur énorme déclin, des restrictions dans toute l'Union européenne ont été imposées en 2010, [pour limiter leur commerce](http://www.ices.dk/sites/pub/Publication Reports/Advice/2015/Special_Requests/EU_CITES_NDF_eel.pdf) à l'Union européenne uniquement. Il est désormais illégal de vendre à l'extérieur de l'UE l'anguille péchée en Europe.

La consommation continue néanmoins dans la région : selon les estimations du Sustainable Eel Group, les pays européens prélèvent collectivement 15 à 17 tonnes de civelles chaque année lors de leur arrivée dans les rivières européennes afin de les placer dans des exploitations aquacoles pour les laisser se développer et les vendre ensuite. Et pourtant, cet appétit, autorisé par la loi, est de plus en plus dépassé par celui que la loi veut interdire. Ironie sinistre, il y a maintenant plus de civelles exportées à l'étranger qu'il n'en est consommé en [Europe](http://www.theguardian.com/world/europe-news). "Nous savons qu'en 2014 et 2015 environ 20 tonnes sont arrivées dans les fermes asiatiques", a déclaré Kerr, qui a rencontré les autorités françaises et les pêcheurs français depuis que la saison de la pêche a commencé, afin de discuter des menaces qui pèsent sur l'anguille.

La France et l'Espagne sont les acteurs les plus actifs dans le secteur de la pêche. La pêche française est la plus importante et récupère la part du lion des anguilles qui arrivent en Europe. Cette situation place la France au cœur des discussions sur le commerce illégal. Mais cette année, le pays est l'objet d'une surveillance particulièrement accrue car les discussions entre les pêcheurs, les scientifiques et les défenseurs de l'environnement dans la région s'intensifient contre la montée du marché noir, et les appels pour une gestion durable se font plus pressants. En outre, [un rapport](http://ices.dk/sites/pub/Publication Reports/Expert Group Report/acom/2015/WGEEL/wgeel_2015_final.pdf) publié l'an dernier par le [Working Group on Eel](http://www.ices.dk/community/groups/Pages/WGEEL.aspx) (*Groupe de travail sur l'anguille*), une organisation d'évaluation scientifique des espèces, identifie sur un ton inquiétant cinq grandes rivières françaises comme les pires en Europe pour la mortalité des anguilles. Le commerce illégal n'est pas le seul problème pour ces poissons : le problème est aggravé par une destruction à grande échelle de tout leur habitat et les usines hydroélectriques qui barrent les cours d'eau et [tuent chaque année plusieurs centaines de milliers d'anguilles](http://www.worldfishing.net/news101/industry-news/hydropower-plants-kill-thousands-of-eels) avec leurs lames au moment où les poissons tentent d'entrer dans les rivières européennes. Et pendant ce temps, comme si ce n'était pas déjà suffisant, le commerce illégal de l'anguille continue.

Les estimations de l'industrie de l'anguille dans l'est de l'Asie révèlent que le prix de l'anguille sur le marché noir va de 1200 $ (1080 €) à 1500 $ (1350 €) le kilo une fois arrivée sur le marché asiatique.\* Comme elles sont achetées et revendues quand elles ne sont encore que des civelles, au moment où elles ne sont encore que des bébés émigrant vers l'Europe à travers l'océan, un kilo peut contenir environ 3000 individus, indique Kerr. Ces anguilles sont expédiées par avion principalement en Chine où elles semblent être malheureusement devenues le substitut de l'anguilla japonica, une espèce japonaise de l'anguille actuellement en déclin, explique Vicki Crook, analyste des marchés et [auteur d'un rapport](http://www.traffic.org/home/2015/7/13/traffic-report-tries-to-pin-down-slippery-eel-trade.html)  avec Traffic, le réseau de surveillance du commerce des espèces sauvages. Une fois sur place, les anguilles sont élevées dans des fermes et revendues plusieurs années plus tard à l'âge adulte. Donc, avoir accès à des cargaisons de civelles, quels que soient les risques, est perçu comme un investissement hautement rentable. Depuis 2010, lorsque le commerce international a été interdit, le marché noir est devenu implacable dans sa quête des anguilles. "Les informations dont nous disposons suggèrent que ce commerce est permanent et que l'anguille est devenue une denrée de luxe", indique Crook.

L'anguille européenne (*anguilla anguilla*) au stade de civelle. Photo : Rodger Jackman/Getty Images/Photolibrary RM

Cette année toutes les indications portent à croire que cette activité illégale continue. "A ce jour, au cours de cette saison, environ 30 tonnes d'anguilles ont été attrapées. Le SEG soupçonne qu'au moins la moitié est allée en Asie. Les autorités ont déjà intercepté de nombreuses cargaisons en France, en Espagne et à Hong Kong", indique Kerr. "Je dirais que pour un poisson repris, il y en a un qui est arrivé en Asie."

Ce processus amoindrit en outre les efforts de préservation de l'anguille. Dans une pêche légale de l'anguille, une certaine proportion de civelles vivantes est censée être mise de côté chaque année pour être rachetées par les pays européens qui, au lieu de les consommer, les remettent dans leurs rivières pour reconstituer leur stock d'anguilles. Mais les groupes de défense estiment que le commerce illégal entrave ces efforts en faisant augmenter le prix du poisson, ce qui augmente le coût du repeuplement et rend l'anguille encore plus disponible pour le marché asiatique. "C'est comme essayer de remplir une baignoire alors que quelqu'un a enlevé le bouchon", explique Kerr.

La France est perçue comme la pièce maîtresse dans ce commerce, pas seulement parce que c'est le pays d'où proviennent le plus d'anguilles mais aussi à cause de son système de quota de pêche. Tous les ans le pays établit son quota de pêche, qu'il prétend être basé sur des études scientifiques : cette année le quota est de 57,5 tonnes. C'est quasiment le double du quota prévu pour l'ensemble de l'UE pour la consommation et le repeuplement, qui, à eux deux, s'établissent à environ 30 tonnes par an. "Je pense qu'il est ridicule qu'un pays établisse tout seul son propre quota quand il est deux fois plus élevé que la demande légale", dit Kerr. Il s'inquiète qu'un quota plus que généreux cette année dynamise le marché, encourage le braconnage et attire des pêcheurs, généralement respectueux de la loi, vers un commerce plus lucratif. "Les pêcheurs ont besoin de gagner leur vie mais il faut absolument permettre de reconstituer les stocks", dit Kerr. "Vous ne pouvez pas cambrioler la nature dans une totale insouciance alors qu'elle est en grave danger."

De son côté, les autorités françaises disent que les pêcheurs français sont les victimes, non les auteurs de cette activité illégale. “Il y a des rivières où les pêcheurs professionnels ne peuvent aller à cause des braconniers,” dit Nicolas Michelet, fonctionnaire au Comité national des pêches maritimes et des élevages marins  [et](http://www.comite-peches.fr/en/about-us/the-cnpmem/) [du Comité national de la pêche professionnelle en eau douce](http://www.lepecheurprofessionnel.fr/index.php/who-are-we), deux organisations qui représentent les intérêts des pêcheurs. Les pêcheurs d'anguilles ont également souffert économiquement : depuis 2006 leur nombre s'est réduit de moitié, dit Michelet. En outre, les efforts continus du pays pour protéger la pêche passent inaperçus, ajoute-t-il. Selon Michelet, la France maintient une réglementation stricte de la pêche, mène une politique de repeuplement et a organisé la remise en mer d'un demi million d'anguilles adultes pour leur permettre de se reproduire. "La pêche des civelles en France est étroitement réglementée et la France a fait d'énormes efforts au cours des 10 dernières années pour réduire la pression exercée par la pêche."

Quant à savoir qui des pêcheurs ou des autres acteurs est à blâmer pour la permanence de ce commerce reste un sujet de débat intense. Mais, au-delà de cet enlisement politique, la pêche illégale continue quant à elle à un rythme effréné. Il est généralement admis que celle-ci implique au moins cinq pays européens, qui agissent en tant que points de transit ou points de départ des civelles pour les expédier dans la migration la plus longue et la plus contre-nature de leur existence.

Dans mon prochain article, j'examinerai comment ce commerce illégal se développe sur le marché et comment les autorités essaient de l'interdire. En arrière-plan se dessine progressivement une lente avancée vers la gestion durable sur les berges des rivières françaises, signe d'un changement possible.

\* \* \*

**Pourquoi le cycle de vie de l'anguille, pour fascinant qu'il soit, le rend sensible au commerce illégal**

Une des raisons pour lesquelles l'anguille européenne est autant affectée par la pêche excessive est son cycle de vie énigmatique, qui commence à des milliers de kilomètres au milieu de l'Atlantique nord. Les anguilles commencent leur vie sous forme d'œufs microscopiques dans les eaux chaudes de la Mer des Sargasses et se développent durant leur migration vers l'Europe vers laquelle les emportent les courants. Ce voyage peut prendre jusqu'à [trois ans](http://www.arkive.org/european-eel/anguilla-anguilla/) avant qu'elles atteignent le continent européen, sous forme de leptocéphales transparents connus sous le nom de civelles et, là, de façon tout à fait étonnante, elles s'adaptent à l'eau douce avant de continuer leur voyage vers les cours d'eau européens.

Les anguilles qui échappent aux filets des pêcheurs doivent affronter d'autres menaces en amont, y compris des habitats dénudés sans terres humides et sans cours d'eau, et surtout les lames mortelles des usines hydroélectriques. Mais les plus chanceuses arrivent à passer à l'âge adulte et vivent des années - des décades parfois - en amont, jusqu'à ce que leurs écailles commencent à prendre des reflets argentés. C'est alors le signal de leur maturité sexuelle : sous le voile d'une nuit [sans lune](http://www.arkive.org/european-eel/anguilla-anguilla/), ces anguilles adultes soudain se retirent en masse et retournent en se tortillant avec détermination jusqu'à la Mer des Sargasses. Et c'est là qu'elle vont pondre et donner naissance à un nouveau cycle, épique.

La réduction drastique de la population par la pêche illégale à l'étape cruciale de la civelle signifie qu'il y aura moins d'anguilles qui retourneront pondre dans la Mer des Sargasses, ce qui en retour va affecter tout le cycle.

*\* Cette estimation émane d'un article publié en juillet 2015 dans le Nihon Yoshoku Shimbun, un journal professionnel japonais sur l'aquaculture, disponible uniquement en version papier.*